

## Le bruit des pages

Dans le cadre de plusieurs actions à venir de promotion de la lecture auprès des jeunes, la Direction générale de l'enseignement obligatoire propose un projet pédagogique visant à renforcer les compétences et le goût de lire des élèves vaudois·es.

*Le bruit des pages* suggère d'offrir chaque jour aux élèves un court moment pour se plonger dans la lecture d'un livre. Cette expérience est pratiquée avec succès et sous différentes formes depuis plusieurs années en France, en Belgique, au Canada et déjà dans certains établissements du canton de Vaud. Dans sa version étendue, il peut également impliquer les enseignant·e·s et l'ensemble des professionnel·le·s d'un établissement scolaire.

Ce document présente brièvement les objectifs de cette action ainsi que des propositions de mise en œuvre dans les établissements.

### Modalités de mise en œuvre

Une mise en œuvre progressive et adaptée du concept est possible :

- tout l'établissement, ou quelques classes, s'y essaient, sans engagement de durée ou de résultats ;
- les établissements peuvent faire des essais sur des périodes de quelques semaines à plusieurs mois afin d'en mesurer les effets ;
- selon le contexte, il est possible d'imaginer des horaires et des durées flexibles.

Il convient de prévoir une mise à disposition de livres en classe, pour les élèves qui n'en auraient pas.

#### *Expérience de l'établissement primaire et secondaire des Bergières, à Lausanne*

Dès 2017, durant quatre semaines, tout le monde s'est plongé, quotidiennement et à la même heure, dans quinze minutes de lecture. L'année suivante, l'expérience s'est poursuivie pendant sept semaines, entre les vacances d'automne et celles de Noël. Elle est reconduite cette année selon les mêmes modalités.

Lors de la première édition, les quinze minutes de lecture avaient toujours lieu au retour de la récréation du matin. L'année suivante, elles ont été déplacées à divers moments de la journée. Finalement, il a été décidé de ne garder que deux plages horaires, en alternance d'une semaine à l'autre : au retour de la récréation du matin et au début des cours de l'après-midi.

La mise en place n'a pas posé de problème particulier et le degré de satisfaction à l'intérieur de l'établissement s'avère très élevé, comme en témoigne le renouvellement de l'expérience depuis trois ans maintenant.

## Points forts relevés

- adhésion rapide des élèves et des enseignant·e·s ;
- facilité de mise en œuvre ;
- ambiance apaisée, propice à un enseignement de qualité pour le reste de la leçon ;
- élèves qui découvrent le plaisir de lire aussi à d'autres moments de la journée ;
- concept centré sur plusieurs finalités majeures de l'école : la lecture, l'accès à la culture, le vivre ensemble... ;
- implication forte des bibliothèques scolaires ;
- lien positif avec les familles, grâce à la circulation des livres.

## Points à prendre en considération

- mobilisation peu évidente du personnel non enseignant ;
- mise à disposition de livres pour ce moment ;
- gestion des transitions d'un cours à l'autre, d'un bâtiment à l'autre.

*Lausanne, octobre 2019*

## Charte du **BRUIT DES PAGES**

1. **La liberté de choix** : romans, nouvelles, bandes dessinées, mangas... tous les genres littéraires et même documentaires sont possibles, et ce, dans toutes les langues. Chacun·e est libre de ses choix, pourvu qu'il y ait suffisamment de contenu et que celui-ci soit adapté. Aux livres en cours d'étude, on préfère les textes qui sortent lectrices et lecteurs de leur quotidien et qui permettent de retrouver une notion importante, celle de prendre son temps.
2. **La participation du plus grand nombre** : l'idéal serait que toutes et tous mettent du temps à profit pour se plonger dans la lecture. Le plaisir de lire ensemble favorise ainsi une hausse du sentiment d'appartenance et a un effet positif sur l'ambiance générale de l'établissement.  
Dès les premières années primaires, les élèves peuvent profiter d'une lecture à voix haute ou feuilleter des ouvrages et en profitent pour adopter déjà les habitudes et la posture de la lectrice et du lecteur.
3. **Le moment** : il serait préférable que le temps de lecture se tienne régulièrement, à la même heure, et quelle que soit la discipline concernée. L'idéal serait que ce moment soit fixe, à la rentrée de la récréation ou en début d'après-midi par exemple, tant pour faciliter l'entrée des élèves dans leur lecture, que pour commencer la leçon dans le calme.
4. **La fréquence** : cette activité déploie tous ses effets si elle est pratiquée régulièrement. Le moment où l'on va reprendre sa lecture là où on l'a laissée est ainsi attendu, comme un rendez-vous incontournable et espéré avec le livre.
5. **La durée** : elle est comprise entre 5 et 15 minutes, selon les publics et les contraintes de l'établissement. Il ne s'agit pas d'octroyer un temps trop long, mais qu'il soit suffisant pour pouvoir se plonger dans la lecture.
6. **La mise à disposition des textes** : il faut s'assurer que toutes et tous aient de quoi lire. Le rôle des bibliothèques scolaires est ici prépondérant. Des caisses de livres peuvent également être alimentées par les apports personnels des enseignant·e·s et des élèves, créant ainsi des opportunités d'échange et de découverte.